

LES CARACTERISTIQUES PHONETIQUES DU FRANÇAIS

En 1953, Pierre Delattre dans " Les modes phonétiques du français " (The French Review, XXVIII 1953. pp.59-63), regroupait les nombreuses caractéristiques phonétiques du français autour de 3 modes: **le Mode Tendu, le Mode Antérieur et le Mode Croissant**, à partir desquels toute faute de prononciation chez un anglophone pouvait, selon lui, trouver son explication et son principe de correction.

A . LE MODE TENDU

Le français se caractérise par une exceptionnelle tension musculaire pendant la phonation. Cette grande dépense d'énergie, à la fois généralisée, soutenue et progressive, pour tendre les muscles articulateurs est cependant toute intérieure et nullement visible par l'interlocuteur. Mais il en résulte une certaine constance dans les états articulatoires et une **stabilité du timbre des sons** au cours de l'articulation marquée :

- dans les voyelles, par **moins de diphtongaison**
- dans les consonnes, par **moins d'affrication**
- dans les transitions d'un son à un autre, par **moins de diffusion**
- dans l'intonation, par **moins de glissement**
- dans le rythme, par **moins d'inégalité de syllabe à syllabe**
- dans l'accent, par la **subjugation des effets d'intensité et l'indépendance des effets de durée.**

Ainsi :

1. **En français moderne, il n'y a ni diphtongues ni voyelles diphtonguées:** contrairement à l'anglais où les séquences articulatoires, rythmiques et intonatives sont fluctuantes, les voyelles françaises ont un timbre infiniment moins changeant que les voyelles anglaises. On s'en rend compte par des comparaisons du genre: *c'est chaud* et *say, show*.

Présentes au Moyen Âge, c'est au 13^{ème} siècle que les diphtongues ont commencé à disparaître pour se réduire, sous l'effet de la tension musculaire, à une voyelle simple.

2. **Le français n'a pas de consonnes affriquées** comme dans l'anglais *church, judge*. À l'instar des diphtongues, la tension les a progressivement éliminées de la langue au cours de la deuxième moitié du Moyen Âge. Si les occlusives ne s'affriquent pas en français moderne, c'est que la séparation des organes en contact se fait bien

plus vivement qu'en anglais. Comparez *tu tires* prononcé par un Français: [ty tir] et prononcé par un Anglais: [tsy tsir].

3. La stabilité des articulations vocaliques, due à la tension musculaire soutenue, se manifeste autant dans les syllabes accentuées qu'inaccentuées. D'où le rythme très particulier du français produit par la presque **égalité des syllabes** qui se succèdent. Pas une syllabe notablement plus forte que l'autre, à moins d'accent d'insistance. C'est là peut-être que le français s'oppose le plus radicalement à l'anglais, qui base son rythme sur l'inégalité de ses syllabes et sur le groupement de syllabes faibles autour de syllabes fortes.

4. **L'accent en français porte sur la dernière syllabe du mot ou du groupe de mots**, contrairement à l'anglais qui n'a pas d'accent fixe. De plus, l'accent français se caractérise non pas par une intensité plus forte, mais plutôt par un allongement de la durée sur la syllabe accentuée.

5. Enfin, la tension permet de donner aux syllabes françaises **une intonation relativement "plate"**, avec des montées ou descentes mélodiques droites, et non pas un glissement vers le grave ou l'aigu comparable aux "glides" de l'anglais.

B. LE MODE ANTÉRIEUR

Le caractère tendu du français a pour résultat de projeter les articulations et les centres des cavités de résonance vers l'avant de la cavité orale. Contrairement à l'anglais, la forme concave et bombée de la langue, ainsi que l'arrondissement plus important des lèvres pour les voyelles et consonnes labiales sont des manifestations concrètes de cette antériorité.

Ainsi:

1. **Toutes les consonnes pour lesquelles la pointe de la langue entre en jeu sont plus antérieures en français qu'en anglais.** Compte tenu du fait que **l'anticipation vocalique** est plus nette en français qu'en anglais, la prépondérance des voyelles antérieures sur les voyelles postérieures a pour effet d'antérioriser les consonnes françaises. Ainsi, dans [t], [d], [n], [l] la pointe de la langue se dirige, non vers les alvéoles ou le palais, comme en anglais, mais franchement vers les incisives supérieures. Comparons *set, said, sane, sell*, à *cette, cède, saine, celle*.

2. Le fait que le français possède **2 séries de voyelles arrondies**: [u o ɔ], [y ø œ], contre une seule non-arrondie: [i e ɛ] combiné au phénomène d'anticipation de la

position de la voyelle dans l'articulation de la consonne précédente, accentue **l'arrondissement des lèvres** dans l'articulation des consonnes françaises.

C. LE MODE CROISSANT

La tension musculaire est progressive et soutenue. D'où le terme "croissant" qui décrit la **prédominance du mouvement ouvrant** dans la syllabe française, dont l'intensité ne commencera à décroître que vers la fin de la syllabe. La syllabe anglaise, au contraire, a une dynamique fermante et son intensité décroît à un point plus proche du début.

La tension musculaire dans une syllabe française commence sans brusquerie, augmente fermement et se maintient jusqu'au bout de la voyelle. Le mouvement fermant qui suit est vif, et appartient plutôt à la transition syllabique (entre voyelle et consonne) qu'à la voyelle même. Une consonne intervocalique se rattache donc à la voyelle qui suit et non à celle qui précède. La place dominante de la voyelle dans la syllabe explique le fait que **le français tend à prévoir la voyelle plus que la consonne**, contrairement à l'anglais où la tendance à l'anticipation consonantique est si caractéristique.

Les conséquences du Mode Croissant dans la prononciation du français sont nombreuses :

1. Toutes les consonnes intervocaliques se rattachent à la voyelle qui les suit . Un Français apprenant l'anglais aura tendance à ne pas faire de différence entre *too late* et *tool eight* . Il les prononcera tous deux comme *too late*.

Ce même Français aura tendance à syllaber la phrase française suivante: *elle imite un autre accent* ainsi : [e-li-mi-tɛ-no-traksɑ̃]. C'est ce qu'on appelle **la syllabation ouverte** - les syllabes se terminent sur la voyelle, c'est-à-dire la bouche ouverte (d'où le phénomène des enchaînements consonantiques caractéristiques du français).

2. Du fait de l'anticipation vocalique, les consonnes sont mises d'avance dans la position de la voyelle qui suit. Cela se remarque surtout lorsque la voyelle est arrondie: les lèvres françaises s'arrondissent dès le début de la consonne.

3. C'est par l'anticipation vocalique qu'on peut rendre compte de l'articulation " non-aspirée " des occlusives sourdes [p t k] . Dans l'articulation française de ces consonnes, les cordes vocales se ferment plus tôt que dans l'articulation anglaise. Au moment de l'explosion, elles sont déjà fermées par anticipation de la voyelle qui suit, et aucune expiration de souffle venant des poumons ne peut se produire. Or en anglais, et encore plus en allemand et dans les langues scandinaves, la glotte est encore ouverte

au moment de l'explosion, ce qui permet au souffle de s'échapper des poumons après l'explosion, d'où l'aspiration (h) avec les consonnes occlusives sourdes à l'initiale. Comparons le français *pique* [pik] à l'anglais *peak* [phik]. Comparons maintenant une anglophone et une francophone prononçant : *il pense*.

4. Il faut aussi attribuer au Mode Croissant le phénomène de la " **détente des consonnes finales** ". En anglais, après s'être fermée pour une consonne finale, la bouche ne se rouvre généralement pas, surtout dans le cas de [l n m]. En français, d'une part l'ouverture buccale pour la voyelle de la syllabe finale se prolonge, de l'autre la consonne finale se prononce presque comme si elle commençait une nouvelle syllabe: la bouche se rouvre légèrement et un embryon de voyelle se fait entendre. Comparez la réalisation d'une locutrice anglophone et celle d'une locutrice francophone.

5. C'est enfin le Mode Croissant qui empêche en français la **diffusion de nasalité**, si fréquente chez les Anglo-Saxons. Que la nasale soit une consonne précédée d'une voyelle orale, comme dans *Jeanne* [ʒ^{a+n}], ou une voyelle suivie d'une consonne orale, comme dans *tombe* [t[̃]-b], c'est par non-anticipation consonantique que le français en vient à séparer si clairement le son oral du son nasal. Un anglophone apprenant le français aura tendance à nasaliser la voyelle /a/ dans *Jeanne* : [ʒ[̃]an], et à anticiper la consonne / b/ pour *tombe* : [t[̃]mb]. Comparez maintenant une locutrice anglophone et une locutrice francophone qui prononcent le mot *commentateur* : la locutrice anglophone a tendance à anticiper le / t / de *commentateur*, anticipation que nous percevons sous la forme d'un / n / parasite. La locutrice francophone découpe le mot en syllabes ouvertes et n'anticipe pas le / t / .